

**MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST
PROJET DU RÈGLEMENT #335-2013
CITATION DU CIMETIÈRE FULLER COMME UN BIEN
PATRIMONIAL**

AVIS PUBLIC-CONSULTATION PUBLIQUE

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Aux citoyens de la Municipalité de Bolton-Ouest, avis est donné, par les présentes, qu'une séance de consultation publique avec les membres du comité consultatif d'urbanisme aura lieu le jeudi 10 octobre 2013, de 9h00 à 10h00, à la salle du conseil dans les locaux de l'Hôtel de ville au 9 Town Hall, Bolton-Ouest. Chacune des personnes intéressées à la citation du bien patrimonial pourra faire ses représentations à cette séance.

Donné à Bolton-Ouest ce 25 septembre 2013

Carrol Kralik
Secrétaire-trésorière